

Championnat du club du Golf du Beaujolais 14 et 15 septembre 2024

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Attribution des Titres de Championnes et de Champions du Golf du Beaujolais :
Seuls les membres de l'Association Sportive du Golf du Beaujolais pourront prétendre aux titres de Championnes et de Champions du club 2024.

Championne et Champion du club 1^{ère} Série :

Le meilleur score brut à l'issue des deux tours (cumul des scores) de Stroke-play désignera la Championne et le Champion du club 2024. En cas d'égalité pour la première place le départage s'effectuera en play-off mort subite. Le choix du ou des trous sera confirmé par le Comité de l'épreuve.

Championne et Champion du club 2^{ème} Série :

Le meilleur score Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) à l'issue des deux tours (cumul des points) désignera la Championne et le Champion du club 2^{ème} Série 2024.

Championne et Champion du club Sénior (+60 ans) :

Compétition sur 1 seul tour, le 15 septembre. Le meilleur score brut à l'issue du tour (cumul des scores) de Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) désignera la Championne et le Champion du club Sénior 2024.

Ouvert aux Joueurs et joueuses nés(es) en 1964 et avant.

Championne ou Champion du club Junior Mixte U14/U12 :

Le meilleur score Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) à l'issue des deux tours (cumul des points) désignera la Championne ou le Champion du club Junior 2024.

Ouvert aux Joueuses et joueurs U14/U12 – Benjamins et Poussins (nés en 2010 et 2011, 2012 et 2013)

Championne ou Champion du club Junior Mixte U10 :

Compétition 2 tours, sur 9 trous. Le meilleur score Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) à l'issue d'un tour désignera la Championne ou le Champion du club Junior U10 2024.

Ouvert aux Joueuses et joueurs U10 nés en 2014 et après.

Inscriptions

Les inscriptions se font sur les feuilles affichées à cet effet sur le tableau de l'AS, dans la catégorie de son choix, et dans le respect du règlement. (exemple : un joueur de +60 ans peut s'inscrire en catégorie Messieurs s'il le souhaite et s'engage à jouer les 2 tours ; un joueur de -60 ans ne peut pas s'inscrire en sénior +60).

Clôture des inscriptions : Jeudi 12 septembre à 18h.

Conditions de participation :

Chaque participant devra répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié à la FFGolf ou à une fédération reconnue avec une licence active
- avoir fait enregistrer un certificat médical 2024 ou un questionnaire médical 2024 auprès de la FFGolf

Formule de jeu :

1^{ère} Série Dames et Hommes : 36 trous, stroke-play en individuel brut – 18 trous par jour

2^{ème} Série Dames, Hommes, et Juniors Mixtes U14/U12 : 36 trous, Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) – 18 trous par jour

Sénior Dames (+60) et Sénior Hommes (+60) : 18 trous, Stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par)

Juniors Mixtes U10 : 18 trous, stroke-play score maximum (+4 au-dessus du par) – 9 trous par jour

Séries-Marques de départ

- 1^{ère} série Dames strokeplay ; index < ou égal à 18,4 **marques bleues**
- 1^{ère} série Hommes strokeplay ; index < ou égal à 15,4 **marques blanches**
- 2^{ème} série Dames strokeplay ; index > à 18,4 **marques rouges**
- 2^{ème} série Hommes strokeplay ; index > à 15,4 **marques jaunes**
- Séniors Dames **marques rouges**
- Séniors Hommes **marques jaunes**
- Juniors Mixte U14 et U12 : départs benjamins
- Juniors Mixte U10 et après : départs poucets (critères jeunes ffgolf)

Classement et départage :

Championne et Champion du club 1^{ère} Série :

En cas d'égalité pour la première place le départage s'effectuera en play-off mort subite. Le choix du ou des trous sera confirmé par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou en remontant.

Championne et Champion du club 2^{ème} Série, Championne et Champion du club Sénior (+60), Championne ou Champion du club Junior Mixte U14/U12, et U10 :

En cas d'égalité, le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou en remontant.

Droits d'engagement par tour (hors green fee pour les non-membres, semainiers) :

A régler à chaque tour de la compétition à l'accueil du club

Membre de l'Association : 10€

Extérieurs et non membres de l'AS : 15€

Juniors : 5€

Greenfee (en sus des droits d'engagements) :

A régler à chaque tour de la compétition à l'accueil du club.

Non-membres : voir tarif club.

Semainiers : 25€ par tour (tarif exceptionnel réservé aux membres du club semainiers qui participent aux 2 tours).

Seniors : gratuit pour ceux qui participent à la compétition Senior sur un seul tour.

Remise des Prix

Trophées à chaque Championne/Champion des 8 catégories

(Dames 1^{ère} et 2^{ème} série, Hommes 1^{ère} et 2^{ème} série, Sénior Dames +60, Sénior Hommes +60, Junior Mixte U14/U12, Junior Mixte U10)

Lots :

- 1^{er} et 2nd en brut pour les 8 catégories.

- 1^{er} en Net pour les catégories Dames 1^{ère} et 2^{ème} série, Hommes 1^{ère} et 2^{ème} série, Sénior Dames +60, Sénior Hommes +60.
- Concours de drive Dames et Hommes, toutes catégories sauf U10.
- Concours de précision Mixte toutes catégories.

Comité de l'Épreuve :

Le Comité sera composé ainsi :

- Le Président de l'Association Sportive : Alain Flourent ou un membre du Comité de Direction de l'Association Sportive.
- Le Responsable de la commission sportive : Amélie Locatelli ou un membre du Comité de Direction de l'Association Sportive.
- Un des PROs du Club du Beaujolais présents lors de l'épreuve.
- Le Starter et Commissaire de parcours : à définir.

Si un des membres du Comité se trouve être également joueur, il ne pourra participer à une prise de décision du Comité pour sa propre catégorie et sera remplacé selon les possibilités de constitution du Comité.

En fonction du nombre d'inscrits dans chaque catégorie, le Comité se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La Commission Sportive